Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Alain Cluzet, nouveau DGS du Grand Avignon



Alain Cluzet remplace Frédéric Chaptal au poste de DGS du Grand Avignon, présidé par le maire de Vedène Joël Guin. Après 15 ans passées à la direction des services de collectivités franciliennes, Alain Cluzet a été directeur général adjoint du département de l'Essonne, puis directeur général des services de l'agglomération du plateau de Saclay, de la ville de Courbevoie et du Territoire Paris Ouest La Défense. L'ancien président du Conseil français des urbanistes (CFDU) est le nouveau directeur général des services de la communauté d'agglomération du Grand Avignon (16 communes, 196 000 habitants).

Alain Cluzet a d'abord été directeur de l'Urbanisme et de l'habitat de la Ville de Saint-Germain en Laye (1986-1996) puis durant dix ans directeur de l'Aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat de la Ville de Saint-Etienne (1996-2005). Docteur en aménagement et urbanisme à l'Université Paris Sorbonne urbanisme, Alain Cluzet est également l'auteur de plusieurs ouvrages dont « Le Grand Paris, l'accélération du monde », Prix Haussmann et «Mégalopoles», à paraître.

L.M.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Pollution dans le Grand Avignon, sortez votre vignette Crit’air



Le préfet de Vaucluse appelle les automobilistes circulant sur le Grand Avignon et en périphérie à s’équiper de la vignette Crit’air sans attendre.

Le Vaucluse a connu la semaine dernière un nouvel épisode de pollution de l’air par l’ozone, favorisé par les températures estivales combinées à une absence de vent. Le préfet de Vaucluse, les collectivités du Grand Avignon ainsi que celles de Terre de Provence poursuivent les travaux préparatoires sur le plan urgence transport qui introduit notamment la circulation différenciée pour les deux roues, les véhicules légers et les poids-lourds sur la base des vignettes Crit’air.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Qui est concerné ?

Cette mesure a vocation à réduire l'émission de polluants dans l'atmosphère en cas d'épisode de pollution et à en limiter les effets sur la santé et l'environnement. A l'occasion des épisodes de pollution de l'air persistants (supérieurs à 3 jours consécutifs de pollution), la circulation des véhicules légers, y compris les deux roues, de classe 4, 5 et non classés ainsi que des poids-lourds de classe 3, 4, 5 et non classés sera interdite, par arrêté préfectoral dans le périmètre de bassin de vie d'Avignon à l'occasion des épisodes de pollution de l'air persistants (supérieurs à 3 jours consécutifs de pollution).

3,67€ la vignette

L'application de cette disposition permettra de réduire de près de moitié les émissions polluantes. C'est pourquoi le préfet de Vaucluse rappelle la nécessité d'acquérir sans attendre la vignette Crit'air sur le site internet https://www.certificat-air.gouv.fr/. Cette vignette sera indispensable en cas d'épisode de pollution de l'air persistant. Elle est vendue au prix de 3,67€ et valable pour toute la durée de vie du véhicule. À ce jour, seuls 15 % des véhicules immatriculés en Vaucluse sont équipés d'une vignette Crit'air, alors que 81,3% des véhicules en circulation dans le département peuvent prétendre à une vignette de classe E (électrique), 1, 2 ou 3 (au 1er janvier 2020. Source : SDES, RSVERO) Le préfet de Vaucluse rappelle que la vignette est d'ores et déjà obligatoire lors des épisodes de pollution de l'air dans plusieurs agglomérations telle que Paris, Marseille, Nice, Lyon ou Strasbourg.

Pour obtenir sa vignette

Sur internet : www.certificat-air.gouv.fr (paiement en carte bancaire). Cette modalité, rapide et sécurisée, doit être privilégiée. Dès commande sur ce site, un récépissé est immédiatement adressé par mail. Ce récépissé fait foi en cas de contrôle. Par courrier : en téléchargeant le formulaire de demande sur le site www.certificat- air.gouv.fr, avec paiement par chèque à envoyer à 'Service de délivrance des certificats'.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



vignette Critair

L.M.

Tourisme, une offre davantage tournée vers la nature, la sobriété et les trentenaires bourlingeurs

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Le Grand Avignon réfléchit à développer une offre touristique de plus en plus tournée vers la nature. Objectif ? Anticiper les nouvelles aspirations des visiteurs, élargir et rajeunir la clientèle, allonger la durée des séjours et organiser un écosystème touristique durable.

Pour cela, le Grand Avignon joue la carte du rayonnement en invitant les bourlingueurs –de 20 à 30 ans et plus- à s'ouvrir vers des destinations variées telles que les Alpilles, le Luberon, le Ventoux, la mer tout en établissant leur camp de base dans les communes vauclusiennes. Mission ? Augmenter la durée de séjour qui est pour le moment d'une à deux journées, jusqu'alors uniquement centrées sur la découverte d'Avignon intramuros.

La demande touristique ?

Des offres économiquement accessibles, praticables en toutes saisons –s'adressant toujours aux 20, 30 ans et plus- qui pourraient être séduits par les produits du terroir, des circuits courts en mettant en avant sobriété, environnement, rapprochement avec les producteurs locaux. Ces circuits pourraient d'ailleurs tout autant appeler les 'locaux' à la redécouverte leur territoire sous de nouveaux aspects.

La proposition ?

Des 'micro-aventures' proposant 4 parcours et une boîte à outil pour construire son propre itinéraire : 'La route qui mène aux étoiles' une épopée cycliste de 2 à 3 jours mi-route, mi-chemin, entre le pays du Ventoux, le plateau d'Albion et le Luberon. Cet itinéraire est conçu pour les cyclistes aguerris qui aiment la grimpe.

'A travers villes et collines' propose une randonnée et de la spéléologie sur deux jours dans les vignes de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Tavel et Lirac, en passant par de petits villages comme Sauveterre, Saint-Laurent-des-Arbres, Rochefort-du-Gard, offrant la possibilité de se restaurer, de rencontrer les producteurs, de dormir et se reposer au cours de son parcours.

'Pour un plongeon dans le Gardon' invite à se promener au gré de deux jours. Une aventure à pied accessible qui longe le Rhône par l'Ouest, à travers le plateau des Issarts et les collines d'Aramon.

'D'une rivière à l'autre' Là aussi il s'agit d'une randonnée de deux jours, cette fois-ci adossée à la pratique du canoë, en boucle, depuis Avignon. Le 1er jour de le Thor à Bedarrides, l'on aborde une marche sans difficulté, puis une marche d'approche de Bedarrides à Avignon via une descente en canoë accessible depuis un tronçon encore sauvage et peu fréquenté de l'Ouvèze.

Ces 4 micro-aventures devraient être étoffées et renouvelées dans l'année par les équipes de l'Office du tourisme qui auront également tout le loisir de proposer ces nouvelles épopées aux habitants, également leviers de l'économie locale.



Le Grand Avignon propose une découverte du territoire avec un hébergement et des propositions de restauration vauclusiens

'Avignon, rendez-vous à l'essentiel'

Après confinement, l'appel de la nature. Ces nouvelles idées et dispositifs ont été dévoilés dans le numéro d'été du magazine du Grand Avignon intitulé 'Le vert du décor', distribué à 110 000 exemplaires dans les boîtes aux lettres et dans plus de 400 points de distribution dans les mairies, offices de tourisme, parkings, commerces, restaurants… la campagne d'affichage 'Avignon, rendez-vous à l'essentiel' a quant à elle affiché, depuis le 5 juillet, 5 affiches et ambiances sur les bus et à la gare TGV.

Un site dédié Un mini-site développe le récit sur Avignon avec sa promesse : 'la Nature', son offre 'slow, aventureuse et un peu hors des sentiers battus, conviviale' et sa boîte à outil qui délivre cartes, informations utiles, bonnes adresses.

Social media, l'information a été relayée sur les réseaux sociaux : Instagram, Facebook, Twitter et LinkedIn avec des quizz, des séjours à gagner, des achats publicitaires et l'implication d'influenceurs comme Tortuga venu tester les micro-aventures pour les promouvoir auprès de leurs abonnés.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Les bons plans offrent toutes les infos pour dormir douillettement, pour visiter, pour faire partie des 'Voisins ambassadeurs', pour se sentir bien, pour visiter et découvrir autrement.

Saveurs d'ici évoque les Marchés provençaux, les producteurs à la ferme, Les spécialités locales, Les food trucks.

Enfin, l'onglet 'balades' a déniché 9 idées pour faire une petite balade à pied, en vélo, à la découverte des paysages provençaux et des richesses de la nature avec le sentier de la Garance à Caumont-dur-Durance ; La balade des vignes et des caves à Rochefort-du-Gard ; Notre-Dame de Grâce à Rochefort-du-Gard ; Le plateau des vignerons à Roquemaure ; La balade des copines à Jonquerettes et Saint-Saturnin-lès-Avignon ; La petite draille à Saze ; La parisienne à Velleron ; La plaine de l'abbaye à Villeneuve-lès-Avignon ; L'île de la Barthelasse également à Villeneuve-lès-Avignon ainsi que des cartes, guides d'activités 'nature' à la vente (entre 4 et 5€).

Les nuitées gagnantes

Ce dispositif, reconduit en 2021 par le Grand Avignon, propose que pour toute réservation d'une nuitée effectuée auprès des hébergeurs partenaires des Offices de tourisme locaux, la nuitée supplémentaire ouvre droit à une réduction de 29€ et à l'offre d'un Avignon City Pass d'une valeur de 21€.

Le parking de l'île Piot va se couvrir d'ombrières photovoltaïques

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



La CNR (Compagnie nationale du Rhône) vient de lancer le chantier d'aménagement d'un parc d'ombrières photovoltaïques sur le parking de l'île Piot à la Barthelasse. Mené en partenariat avec la ville d'Avignon, le Grand Avignon et les services de l'Etat ce projet présente la particularité de multiplier les contraintes et les intervenants. Il aura donc fallu faire preuve de beaucoup de concertation pour arriver à le concrétiser.

« Ce projet n'a pas été des plus simples car ce n'est pas qu'un simple parc photovoltaïque », reconnaît Cécile Helle, maire d'Avignon. Il faut dire qu'entre les contraintes liées aux risques inondations et la proximité de nombreux monuments classés au patrimoine mondiale de l'Unesco les obstacles ne manquaient pas pour ce dossier initié depuis 2014.
Pour autant, d'ici l'été 2022, 4 600 panneaux photovoltaïques vont être installés sur 1ha sur des ombrières situées sur les véhicules en stationnement dans ce parking relais gratuit qui appartenait aux Angles il y a quelques années encore avant de le céder à la cité des papes. Ces aménagements, représentants une puissance installée de 2 MWc pour un investissement de 4M€, vont permettre de produire annuellement l'équivalent de la consommation électrique de 1 250 habitants.
« De quoi aussi permettre au Grand Avignon de répondre à ses orientations stratégiques et opérationnelles inscrites depuis 2020 dans le Plan climat air énergie territorial (PCAET) de l'agglomération », se félicite Joël Guin, le président de la Communauté de communes du Grand Avignon.

Un projet qui a pris du temps
« C'est un projet qui a pris du temps, confirme Elisabeth Ayrault, présidente directrice générale de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

CNR, mais il représente ce que nous savons faire. Le Rhône c'est la conciliation car il faut prendre en compte toutes les parties prenantes : les utilisateurs du fleuve, l'énergie, les riverains, le patrimoine… »
Ainsi, même si la patronne de la CNR, 1er producteur français d'électricité 100% renouvelable (eau, vent, soleil), a déjà inauguré en 2018 un parc photovoltaïque à Avignon dans la zone de Courtine (6 M€ d'investissement pour un parc de 18 500 panneaux pour une capacité de production équivalente à la consommation de 3 750 habitants), ce nouveau « projet précurseur est emblématique car il se situe dans une zone patrimoniale forte ».
« Il n'est effectivement pas facile d'introduire un équipement industriel dans un périmètre classé, constate Bertrand Gaume, le préfet de Vaucluse. Il a fallu concilier des points de vue complètement opposé car ce projet était pris dans l'entremêlement de tous les obstacles. »
La proximité du centre historique, juste en face du parking, est en grande partie responsable de ces difficultés. « Il est plus facile d'installer ce genre d'aménagement en plein désert ou sur des friches agricoles », ironise le préfet.
Pour faire émerger le projet, la CNR a donc dû travailler en étroite concertation avec les services de l'Etat, dont l'Architecte des Bâtiments de France, à la meilleure intégration paysagère possible de l'installation.



Jean-François Carenco, président de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) venu spécialement pour ce lancement, Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, Joël Guin, président du Grand Avignon, Cécile Helle, maire d'Avignon et Elisabeth Ayrault, présidente directrice générale de la CNR.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Intégration paysagère

Dans cette optique, des végétaux couvre-sol et des arbustes tolérant la mi-ombre seront plantés au pied des structures, avec une fonctionnalité paysagère mais aussi environnementale. Entre les ombrières, d'autres plantations reprendront le langage des haies brise-vent agricoles de l'île de la Barthelasse, alternant arbres-tiges et cépées. Des espèces locales majoritairement endémiques seront privilégiées avec une certaine proportion de végétaux persistants pour étoffer et agrémenter les haies en toute saison. Ces plantations représentent un surcoût de 500 000€ sur l'investissement total.

« Avignon va devenir un modèle alors que la CNR démontre sa capacité à concevoir un projet en zone patrimoniale », poursuit le préfet.

« Il est plus que jamais nécessaire que les collectivités se mobilisent pour porter ce type d'aménagement », insiste la maire d'Avignon qui souhaite porter un projet équivalent « d'intégration paysagère au parking des Italiens. »



Outre le parc d'Avignon-Courtine inauguré en 2018 (voir photo ci-dessus), la CNR dispose également de trois centrales hydroélectriques et un parc éolien à Bollène ainsi que plusieurs centrales photovoltaïques en fonctionnement : Bollène toiture (depuis 2008), Bollène sol (2011 et 2019) et Caderousse (2020). Dans l'Hexagone, la CNR recense 33 centrales photovoltaïques pour une puissance totale installée de 113,4 MW. © Camille Moirenc

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Grand Avignon, un programme alimentaire territorial pour maintenir une agriculture forte et durable



Le Forum du Pat (Programme alimentaire territorial) vient d'avoir lieu en la présence d'une centaine de participants à l'amphithéâtre de la CCI de Vaucluse à Agroparc. Objectif ? Maintenir une agriculture forte, durable et garantir l'accès de tous à une alimentation de qualité. Mission ? Rédiger programme et plan d'actions d'ici janvier 2022.

Ils sont venus nombreux assister à ce forum tenu fin juin : institutions, agriculteurs, commerçants, associations, entreprises de transformation – à vrai dire une centaine- pour évoquer une vision à la fois réaliste et juste des enjeux agricoles et alimentaires de demain. Ils étaient également là pour faire un point d'étape par rapport aux opérations menées depuis 2019, malgré le confinement, pour la mise en œuvre d'espaces agraires dans les quartiers en renouvellement urbain ; la création d'un réseau d'échanges dévolu aux gestionnaires de la restauration scolaire ; des actions de sensibilisation menées

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

sur la transformation des exploitations agricoles… Verdict ? En janvier 2022 la feuille de route devrait être présentée et, avec elle, le planning des actions déjà engagées et à venir.

Grand Avignon : premier forum sur le ‘Programme alimentaire territorial’



La Communauté d’agglomération du Grand Avignon a lancé en 2019 le Programme alimentaire territorial (PAT), afin de maintenir une agriculture durable sur son territoire et garantir l’accès de tous à une alimentation de qualité. L’objectif ? « Renforcer notre système alimentaire territorial en rapprochant les acteurs de la chaîne de la production jusqu’à la consommation. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Une concrétisation

Le Forum ouvert a eu lieu à l'école hôtelière, sur le campus de la Chambre du commerce et de l'industrie. Son objectif est de réunir l'ensemble des participants aux ateliers de travail mis en place depuis juillet 2020 et l'ensemble des partenaires mobilisés autour du PAT. Le Forum ouvert est pensé comme un véritable de temps de travail pour venir concrétiser les pistes d'actions qui constitueront le futur plan d'actions du PAT. Près d'une centaine de participants étaient présents : institutions, agriculteurs, commerçants, associations, entreprises de transformation…

Les prochaines étapes

Certaines actions sont déjà lancées comme la mise en œuvre d'espaces d'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain, la mise en place d'un réseau d'échanges des gestionnaires de la restauration scolaire, les actions de sensibilisation sur la transmission des exploitations agricoles… D'autres seront précisées avec les partenaires concernés pour être lancées dès le premier semestre 2022.

Janvier 2022 sera donc le point d'arrivée de ces deux années de travail pour faire émerger le PAT et sera alors surtout le point de départ de la mise en œuvre du programme. « C'est un chantier conséquent que le Grand Avignon a attaqué et les défis à relever sont nombreux. Préserver l'agriculture, permettre à tous l'accès à une alimentation de qualité, renforcer la place des produits locaux dans les circuits de distribution… sont des enjeux qui concernent toutes les échelles d'actions, du plus local jusqu'au global. En matière d'alimentation, beaucoup de choses se jouent à notre échelle. Le Grand Avignon, et tous les acteurs locaux qu'il mobilise autour du PAT, ont la possibilité, grâce à ce programme, de changer notre façon de produire et de nous alimenter. »

L.M.

Le Grand Avignon pose la 1ère pierre du parc relais de Saint-Chamand

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Les travaux du futur Parc Relais du Grand Avignon, situé en plein cœur du quartier de Saint-Chamand, ont débuté en juin 2021. Coût du chantier : 5,5M€, supporté par l'Etat (663 888€), le département de Vaucluse (1 270 081 €), et le foncier à l'€ symbolique de la Ville. Livraison prévue en septembre 2022.

Après la mise en service du tramway en octobre 2019 et du nouveau réseau de bus, le Grand Avignon continue de tracer la voie d'une agglomération où l'on circule mieux et plus propre. La Région Sud-Paca a soutenu financièrement l'agglomération dans son projet global de déplacement, comprenant le premier tronçon du Tram, les Chron'hop et le Parc relai (P+R) de Saint-Chamand.

Le parking-relais de Saint-Chamand sera situé en entrée de ville, au cœur d'un quartier urbain résidentiel, Saint-Chamand, qui compte 2 400 habitants, soit 12 000 habitants/km2. Ce quartier est marqué par un fort enclavement, avec la présence d'infrastructures de transports (route de Marseille : RN7 au sud, rocade à l'ouest, voie de chemin de fer au Nord) et d'équipements (commerciaux, publics…). C'est également un quartier en pleine mutation, en phase avec le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Crédit: Grand Avignon

L'environnement au cœur du projet

Implanté sur un terrain de 5 655 m2, cet équipement de 11 mètres de haut s'inscrit dans une optique de développement durable, notamment sur le plan environnemental, esthétique et urbanistique. Plusieurs enjeux : utilisation des énergies renouvelables (non polluantes, traitement des rejets, recyclage, orientation et conception des bâtiments, choix des matériaux…), relations avec le site environnant (circulation, espaces verts). L'esthétique du bâtiment, dont la façade sera réalisée en lamelles métalliques ajourées, s'harmonise avec celle du Centre d'exploitation et de maintenance du tramway (CDEM) situé à proximité.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

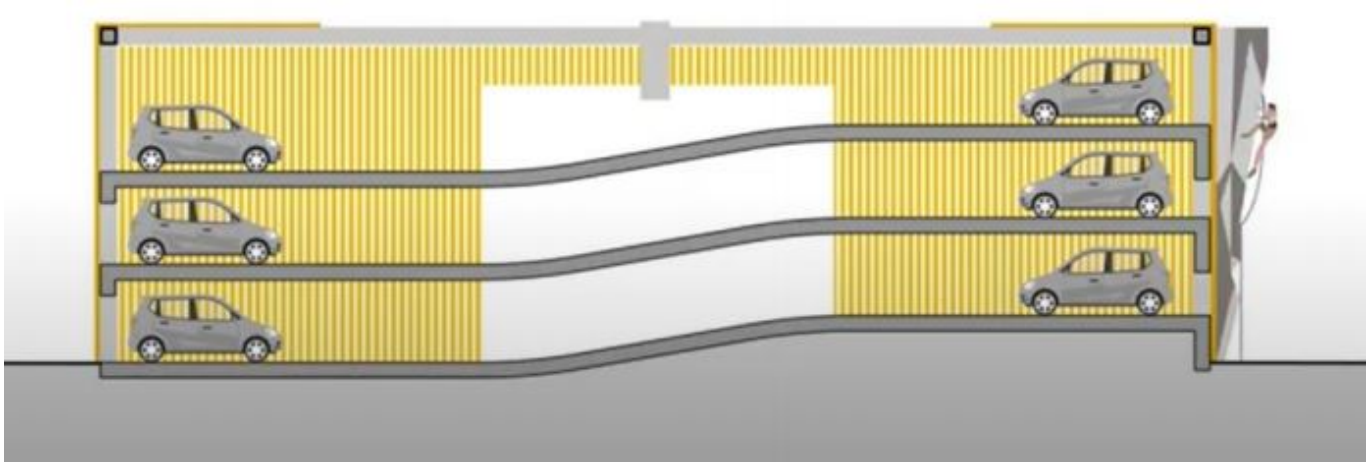
Ecrit par le 14 novembre 2026



Crédit: Grand Avignon

Une structure en demi-niveau

Ce nouveau parking-relais comptabilisera 360 places en 6 demi-niveaux, dont 8 places pour les personnes à mobilité réduite, 5 places pour les véhicules électriques (y compris équipement des bornes de recharge) et 6 places destinées au covoiturage, réparties au niveau d'accès (niveau 0). Une consigne à vélos sécurisée de 22 places sera également à disposition des usagers.



Crédit: Grand Avignon

Les entrées et sorties des véhicules s'effectueront sur l'avenue Pierre de Coubertin, au nord-est du terrain. Le principe général de distribution et de stationnement du parc-relais en demi-niveaux permet une circulation des véhicules en sens unique, les rampes étant disposées aux 2 extrémités est et ouest.

Ecrit par le 14 novembre 2026

L’accès piéton principal en façade ouest ouvrira sur l’avenue Pierre de Coubertin, sur les stations du tramway et du réseau de bus desservant le centre-ville et ses commerces, sur les aménagements paysagers, sur la plaine des sports, ainsi que sur le parvis du stade nautique. Un second accès est situé sur la façade est. Une station Velopop sera implantée face à l’accès piétons. Afin de compléter la plaine des sports située à proximité, un mur d’escalade à venir sera implanté sur la façade Sud du Parc relais.

Quid de la sécurité ?

Côté sécurité, le parc relais disposera de caméras de surveillance reliées au Poste de commandement centralisé (PCC) du tramway, via une connexion au Centre de
maintenance et au dépôt de Courtine. Sa configuration, liée à l’organisation des parcours intérieurs et extérieurs du bâtiment, offre une clarté des cheminements grâce à la lumière naturelle, et une vue dégagée des dispositifs d’accueil excluant les recoins et les zones d’attente cloisonnées.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Crédit: Grand Avignon

Gratuit pour les usagers des transports en commun

Le parc relais de Saint-Chamand sera gratuit pour les usagers des transports en commun présentant un titre, ainsi que pour les résidents du quartier, la nuit uniquement. Il sera accessible à tous mais payant pour les autres usagers.

Les nouveaux parkings-relais à venir (2021/2026) : P+R Saint-Chamand (360 places, ouverture septembre 2022), P+R Agroparc (330 places, ouverture prévue mi 2022), P+R Les Angles (360 places, ouverture prévue entre 2023 et 2025), P+R Réalpanier (ouverture prévue 2024) et P+R Piot (Extension

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

dans la cadre de la phase 2 du projet de tramway). Pour un budget global de 24 M€, ils viendront efficacement compléter les parkings-relais déjà existants, notamment : P+R Italiens (1 600 places), P+R Piot (1 100 places) P+R Auchan nord (200 places) et P+R René Char (200 places).

Le parking-relais de Rognonas est assuré sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'agglomération Terre de Provence, et ce, conformément au PDU. Le conseil communautaire a approuvé le 17 décembre 2019 la convention multipartenariale de financement des études d'avant-projet de ce parking.

Importants travaux et perturbations sur l'avenue Monclar à Avignon



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Le Grand Avignon réalise d'importants travaux sur le réseau d'eau potable et d'assainissement sur le secteur de l'avenue Monclar, entre le boulevard Gambetta et l'avenue des 'Deux routes'. Ils se dérouleront en plusieurs tronçons, du 5 juillet à octobre 2021.

Distribution d'eau potable

Ces travaux vont avoir un impact sur la distribution de l'eau potable pour les riverains. En effet, des coupures d'eau ponctuelles (de quelques heures) seront à prévoir pour les raccordements. Des avis de coupures seront distribués par l'opérateur Eau Grand Avignon pour informer des dates exactes.

Trois phases de chantier

La phase numéro 1 aura lieu du 5 au 6 juillet 2021. La rue sera barrée avenue Monclar, entre l'avenue Jules Ferry et le boulevard Gambetta. Les déviations seront mises en place par boulevard Jules Ferry, avenue Einsenhower et avenue Etienne Martelange.

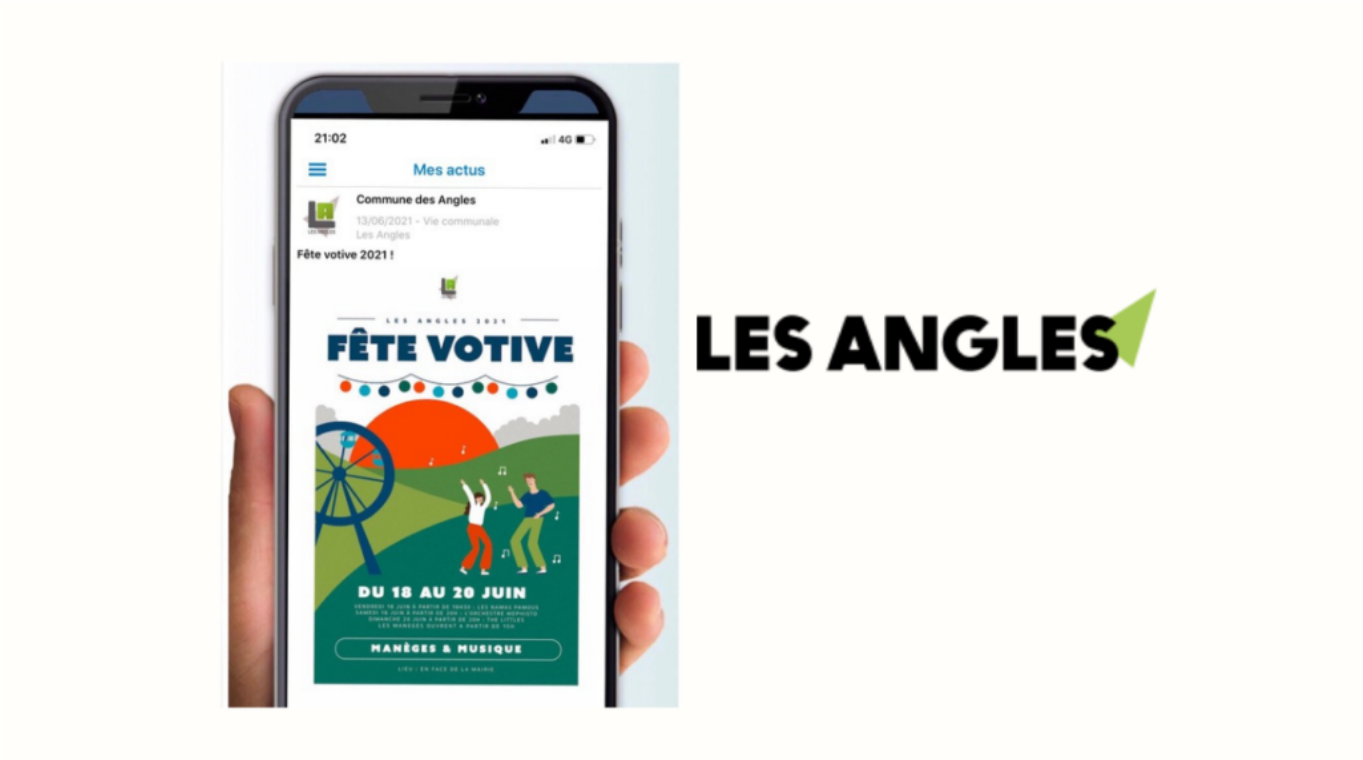
La phase numéro 2 aura lieu du 7 au 9 juillet 2021. La rue sera barrée avenue Monclar, au niveau du carrefour avec le boulevard Gambetta. Mise en impasse de l'avenue Monclar : entre boulevard Gambetta et avenue Jules Ferry, avec déviations par boulevard Jules Ferry et avenue Einsenhower. Mais également entre boulevard Gambetta et avenue des Deux Routes, avec déviations par avenue Etienne Martelange, avenue Einsenhower et boulevard Jules Ferry.

La phase 3 aura lieu du 12 juillet à octobre 2021. La circulation se fera en sens unique sur l'avenue Monclar, entre l'avenue des Deux Routes et le boulevard Jules Ferry (sens Rocade vers remparts). Des déviations seront mises en place par boulevard Jules Ferry et avenue Einsenhower. Le stationnement sera interdit sur l'avenue Monclar, entre le boulevard Gambetta et l'avenue des Deux Routes, en fonction de l'avancement des travaux. L'accès sera maintenu pour les riverains. Un cheminement pour les piétons sera mis en place tout au long du chantier, de part et d'autre des travaux, pour garantir la sécurité.

'Comm'une actu' : nouvelle application angloise au service de l'information de proximité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



www.communeactu.fr, vous connaissez ? Il s'agit là d'une nouvelle application inédite lancée par la municipalité des Angles. Objectif ? Mettre entre les mains des citoyens un outil simple avec accès immédiat et en temps réel à toutes les informations de proximité. Une application qui remet au goût du jour l'économie collaborative.

12 communes l'ont déjà adoptée, dont cinq dans le Gard : Clarensac, Saint-Côme et Maruéjols, Saint-Mamert-du-Gard, Souvignargues et Les Angles. Forte de ses milliers de téléchargements et de près d'1 million de consultations d'actualités, l'application poursuit son excellent démarrage. Elle vient ainsi en complément du site internet de la commune qui s'est dernièrement refait une beauté en devenant plus intuitif, design et fonctionnel.

Pourquoi cette application ?

Le confinement aura au moins eu le mérite de se réinventer, de retrouver du lien sur la toile et de valoriser l'entraide. « La mairie souhaitait aider les commerçants pendant cette période difficile et leur permettre de diffuser toutes leurs informations », explique Christel Froc, adjoint déléguée à la communication à la mairie des Angles. Qu'à cela ne tienne, Comm'une actu naît en octobre 2020. Au sein d'une commune, les acteurs de la vie locale que sont les mairies, les associations et les acteurs de la vie économique, sont de plus en plus à la recherche de nouveaux outils de communication afin d'informer en temps réel leurs concitoyens ou de promouvoir leurs actions. Pour répondre à ces besoins, Digitalfit (éditeur de solutions logicielles) propose cette solution à la municipalité qui l'adopte très rapidement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

« Ils se sont présentés avec cette application destinée aux collectivités qui offre la possibilité à tous les acteurs de vie locale de pouvoir échanger ». 'Comm'une actu' est disponible gratuitement sur iOS et Android.

Les news locales depuis votre smartphone

Pour les citoyens, 'Comm'une actu' est la solution pour ne rien manquer des actus sportives, associatives, économiques et autres promotions des commerçants. Les citoyens sont informés en temps réel de toutes ces informations depuis le smartphone : résultat des rencontres sportives de ses enfants, promotions de son primeur favori, programme de la fête communale, menu du jour de son restaurant favori, tout est disponible selon les communes sélectionnées sur l'application.

Quel village vous intéresse ?

Les administrés peuvent également être informés de l'actualité au-delà des limites administratives de leur commune. En effet, les utilisateurs de l'application ont la possibilité avec 'Comm'une actu' de sélectionner les villages qu'ils souhaitent suivre. D'ailleurs, une sélection d'actualités est proposée par défaut en fonction de la localisation, sélection modifiable à tout moment. Sur ce principe, il est par exemple tout à fait possible de consulter les informations importantes de son commerce préféré qui se trouve à quelques kilomètres dans la commune voisine. Par ailleurs, le fil d'informations est personnalisable selon les intérêts, les parents sans enfant pourront par exemple décocher les actualités autour de la vie scolaire.

Un outil simple et efficace

Pour les municipalités, seules à pouvoir s'abonner, 'Comm'une actu' est un service qui renforce le lien de proximité avec les concitoyens grâce à l'usage mobile et les notifications en temps réel, tout en renforçant la qualité du service public. Cet outil permet d'augmenter la visibilité des informations municipales, celles-ci se trouvant dans une application qui présente de multiples informations utiles aux concitoyens (vie associative et économique). Presque indispensable dans le contexte actuel, pour diffuser notamment des informations liées à la crise sanitaire, au déconfinement, à la règlementation en vigueur, etc.

Signalez à tout moment

La fonction de signalement citoyen augmente encore l'interaction avec la population en permettant aux habitants de signifier à la municipalité tout désagrément intervenant sur le domaine public (déchets sauvages, problème de voirie, d'éclairage public etc), leur donnant ainsi la possibilité d'être également acteurs de la vie communale.

Comm'une actu a également l'immense avantage de donner la parole aux associations, entreprises, producteurs et autres acteurs de la vie économique, et ce sans aucune gestion de la mairie. Seules les actualités de la commune sont à la charge de celle-ci. La municipalité peut, si elle le désire, réaliser une

Ecrit par le 14 novembre 2026

modération totale ou partielle des flux d'actus avant publication pour relecture/correction. Comm'une actu possède donc les avantages d'un réseau social sans ses inconvénients : pas de commentaires possibles sur les actualités diffusées, pas de publicités, pas de ciblage ou de suggestion de contenu. « En mettant Comm'une actu gratuitement à la disposition de toutes les forces vives de leur territoire, les municipalités adressent un message fort de soutien aux associations, restaurateurs, commerçants, artisans dans cette période si difficile où la proximité et la dynamique locale sont tellement importantes. »

13 000€ financés par la commune des Angles

Pour le moment, la ville prend en charge la totalité du coût financier. « Nous avons soumis une demande auprès de la Banque des territoires, qui peut aller jusqu'à 80% de l'investissement réalisé par la commune », précise Matthieu Vinas, Directeur général des services de la commune des Angles. La mairie prend en charge la mise en place de l'application et les frais occasionnés, et n'envisage aucune tarification à destination des communes adhérentes pour le moment. « Nous verrons d'ici 2 ans si les retombées sont au rendez-vous et si les acteurs du dispositif obtiennent pleine satisfaction. » Et d'ajouter : « nous leur mettons à disposition un outils clé en main, à eux de se l'approprier afin de multiplier les canaux de communication ».

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !